



<b>NUMHEB :</b>
Votre correspondant à l'INSEE
Tél :
Fax :
Mél :

**Les renseignements demandés le sont à titre confidentiel et ne servent qu'à établir des statistiques**  
**Vous pouvez répondre à cette enquête soit en utilisant ce questionnaire, soit en vous connectant sur le site**  
**internet <http://tourisme.entreprises.insee.fr>**  
**Dans les deux cas, la date limite de réponse est le / /2015**

## 1. Caractéristiques de votre établissement

*Si un ou plusieurs changements sont constatés par rapport aux informations pré-imprimées, veuillez modifier ci dessous*

<b>SIRET :</b>	SIRET :	<input type="checkbox"/>	Hôtel de chaîne intégrée	<input type="checkbox"/>	Hôtel de chaîne volontaire
		<input type="checkbox"/>	Hôtel indépendant	<input type="checkbox"/>	Hôtel indépendant franchisé
		<input type="checkbox"/>	Avec restaurant	<input type="checkbox"/>	Sans restaurant
	Classement officiel : <input type="checkbox"/> étoile(s)	<input type="checkbox"/>	Non classé		
<b>chambres</b>	Nombre de chambres dans l'hôtel :	<input type="text"/>			
	Nombre de places-lits :	<input type="text"/>			
<b>Dates de fermeture :</b>	<b>Dates de fermeture</b>				
	du .....	au .....	inclus		
	du .....	au .....	inclus		
	du .....	au .....	inclus		
(si besoin, signalez vos jours de fermeture)	Fermé les : lundi <input type="checkbox"/>	mardi <input type="checkbox"/>	mercredi <input type="checkbox"/>	jeudi <input type="checkbox"/>	vendredi <input type="checkbox"/>
		samedi <input type="checkbox"/>	dimanche <input type="checkbox"/>		

<b>Personne ayant répondu à ce questionnaire</b>	NOM : .....	Téléphone : .....
	Mél : .....	Télécopie : .....

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue **d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.**  
 Visa 2015M007EC du Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, valable pour l'année 2015.  
 Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.  
 L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part, que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.  
**Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.**  
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut s'exercer pendant le temps de conservation des informations nominatives auprès de la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E. qui effectue l'enquête.

**Ce questionnaire doit être retourné dûment rempli à l'adresse ci-dessous en utilisant l'enveloppe jointe.**

I . N . S . E . E .  
 ENQUETE HOTEL  
 AUTORISATION .....

